

L'Affaire du Sahara marocain à l'épreuve du droit international et des réalités géopolitiques

Mohammed Zakaria ABOUDDAHAB

Professeur à l'Université Mohammed V de Rabat

Préface

Aziz HASBI

*Professeur émérite à l'Université
Mohammed V de Rabat*

125

2024

REMALD partenaire de LexisNexis

Table des matières

❑ Préface	11
❑ Introduction	15
❑ <i>Première partie. — Aux origines du conflit saharien</i>	23
• Chapitre 1 : Le rôle historique de l'Espagne	27
• Chapitre 2 : L'implication directe de l'Algérie	30
❑ <i>Deuxième partie. — Fondements de la marocanité du Sahara</i>	33
• Chapitre 1 : L'avis consultatif de la CIJ concernant le Sahara	36
• Chapitre 2 : La Beïa comme fondement de la réunification territoriale du Maroc	41
I. La Beïa comme pacte : de quelques éclairages d'histoire	43
II. Beïa, monarchie et transition démocratique	44
• Chapitre 3 : La refondation du consensus national. Marche verte : succès diplomatique et postérité	46
I. La réaction modérée du Conseil de sécurité	48
II. La Marche verte, catalyseur de la réunification territoriale du Maroc .	49
• Chapitre 4. — La constance constitutionnelle de la centralité de l'intégrité territoriale du Maroc	52
❑ <i>Troisième partie. — L'évolution du dossier saharien au sein des instances internationales et régionales</i>	55
• Chapitre 1 : L'Assemblée générale et la question du Sahara	58
I. L'AGNU, des compétences larges	58

II. Base juridique de la demande marocaine	59
III. La position des États concernant le conflit du Sahara au sein de l'Assemblée générale de l'ONU. Un essai de cartographie	62
A. Les États hostiles à l'intégrité territoriale du Maroc	63
B. Les États adoptant une position neutre ou appuyant une solution politique négociée du conflit du Sahara	65
• Chapitre 2 : L'affaire du Sahara au Conseil de sécurité	67
I. Le contexte de l'intervention du Conseil de sécurité	67
II. La consolidation du rôle du Conseil de sécurité après le cessez-le-feu de 1991	68
• Chapitre 3 : Les efforts de règlement du conflit menés par l'OUA/UA ...	72
• Chapitre 4 : L'adoption du Plan onusien de règlement du différend saharien	77
I. L'instauration d'un cessez-le-feu sous supervision de la MINURSO	78
A. Contenu du plan de règlement onusien	79
1. <i>Les Propositions conjointes ONU/OUA en vue du règlement du conflit</i> ..	80
2. <i>Plan de règlement proposé par le Secrétaire général conformément à la résolution 621 (1988) du Conseil de sécurité en date du 20 septembre 1988</i> .	80
B. Le déploiement de la MINURSO	82
C. Les difficultés techniques relatives à l'application du Plan de règlement ..	83
II. L'apport du Conseil de sécurité pour la recherche d'une solution pacifique au différend	85
A. La continuation des tentatives pour l'organisation du référendum sur la base du Plan de règlement	86
B. Les Plans Baker I et II	89
1. <i>Le plan Baker I : l'« accord-cadre sur le statut du Sahara occidental »</i> .	90
2. <i>Le plan Baker II : « Plan de paix pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental »</i>	93
• Chapitre 5 : Réorientation de l'approche onusienne et présentation du Plan marocain d'autonomie au Sahara	95
I. Présentation du Plan marocain d'autonomie au Secrétaire général de l'ONU	97
II. La proposition du Polisario	98
III. Les pourparlers Maroc-Polisario	99
1. <i>Les pourparlers formels</i>	100
2. <i>Les rencontres informelles</i>	101

• Chapitre 6 : La conception de l'Assemblée générale en matière d'auto-détermination : entre l'attachement à la vision classique et les nécessités de la recherche de voies originales	104
I. L'Assemblée générale de l'ONU : temple du conservatisme juridique ? ...	104
II. Vers une évolution de la doctrine de l'autodétermination au sein de l'ONU ?	106
□ Quatrième partie. — Un nouveau champ de bataille. La question des droits de l'homme au cœur du conflit saharien	109
• Chapitre 1 : L'évolution potentielle de la question des droits de l'homme au Sahara au sein du Conseil de sécurité	113
I. L'engagement irréversible du Maroc en matière de protection des droits de l'homme	113
II. Tentatives d'élargissement du mandat de la MINURSO	115
III. La MINURSO, vers une responsabilité de protéger ?	119
A. La responsabilité de protéger : théorie et pratique d'une notion aux contours imprécis	120
B. La responsabilité de protéger, une notion inappropriée pour le cas du Sahara	121
• Chapitre 2 : Le mur de défense au Sahara : une possible contestation juridique ?	123
I. Aspects opérationnels et fonctionnalité	123
II. Des possibilités de contestation juridique faibles	125
III. La responsabilité de protéger et le mur de défense	126
• Chapitre 3 : L'« affaire Aminatou Haidar » : quels enseignements pour le raffermissement du lien citoyen au Sahara ?	129
I. Aminatou Haidar : militante ou dissidente ?	130
A. Les tenants : faits et contexte	131
B. Les aboutissants : la fin du « suspense »	133
II. Quels enseignements tirer ?	135
• Chapitre 4 : Les ONG internationales : poursuite d'une activité désintéressée ou défense d'un agenda caché ?	140
I. RFK, une ONG au service du Soft Power américain	141
II. Le caractère partial et expéditif des conclusions premières de RFK	142

□ Cinquième partie. — Évolutions géopolitiques récentes : le droit à l’épreuve des réalités	145
• Chapitre 1 : L’Affaire du Sahara au tournant de la réintégration du Maroc dans l’Union Africaine	148
• Chapitre 2 : Le plaidoyer marocain pour un nexus séparatisme, terrorisme et criminalité transnationale	150
I. Les racines nourricières des mouvements séparatistes : un facteur générateur de déstabilisation régionale	151
II. Vers le déclin de la thèse séparatiste véhiculée par le Polisario ?	152
• Chapitre 3 : Le conflit du Sahara marocain entre le prisme de la légalité internationale et les impératifs du réalisme politique	155
□ Conclusion	159



Mohammed Zakaria ABOUDDAHAB est docteur en Droit public, option « Relations internationales » de l'Université Mohammed V de Rabat (2002) et titulaire, de la même Université, d'une licence en *Études anglaises*, option « Cultural Studies » (2022). Il est certifié es Sciences politiques de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès (1992) et en Finances publiques de l'Université Mohammed V de Rabat (1993). Il prépare aussi un diplôme en Géographie, Aménagement et Planification territoriale. Depuis 2003 il est professeur à la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat-Agdal au sein de laquelle il a assuré les fonctions de vice-doyen et de doyen par intérim (2019-2013).

Consultant, chroniqueur, analyste politique, coordonnateur du groupe d'études et de recherches stratégiques sur le Sahara marocain, membre de plusieurs structures de recherche, entre autres: le comité scientifique du GERM (Groupement d'études et de recherches sur la Méditerranée), le comité scientifique de la Revue de l'Académie du Royaume, le comité scientifique de l'IDA-Maroc (*Italian Diplomatic Academy*) et le comité scientifique de la revue *Les Affaires étrangères*; membre-fondateur du CERIPP (Centre d'études et de recherches internationales sur les politiques publiques), membre-fondateur de l'Observatoire des études stratégiques et politiques, de la Commission Affaires diplomatiques et sécurité nationale de l'Association marocaine pour les Nations-Unies et de l'*International Commission on Accreditation of Public Administration (ICAPA)*, membre-fondateur et vice-président de l'Association marocaine des docteurs en droit (AMDD). Il est également membre du Conseil d'administration de *Méditerranées*.

Il est intervenu auprès de plusieurs institutions dont l'Académie royale militaire de Meknès (AREM), les facultés des Sciences juridiques, économiques et sociales de Fès, Tanger et Meknès, le Collège royal des études militaires supérieures (CREMS). Il est en outre professeur-associé au sein de plusieurs établissements universitaires et autres comme l'École nationale supérieure d'administration (ENSA), l'Université internationale de Rabat (UIR), l'Université Mundiapolis, l'Académie marocaine d'études diplomatiques (AMED), l'Académie diplomatique italienne (IDA) et l'École de guerre économique (EGE). Il est l'auteur de plusieurs publications nationales et internationales dont:

- (sous la coordination de), *Réflexions académiques sur le Maroc*, Mélanges offerts à Assia BENSALAH-ALAOUI, préface de Aziz HASBI, Casablanca, DK Éditions, 420, 2021 pages;
- « De quelques réflexions sur les dynamiques structurant le champ géopolitique marocain », in Ali SEDJARI (dir.), *Prospective géopolitique et destin des nations*, Tanger, Virgules éditions, 2020, p.-265-299;
- « La transition démocratique au Maroc à l'aune du statut avancé et de l'évolution des institutions européennes », in *Cahiers de la Méditerranée*, n°90 coordonné par Ardengo SOFFICI, Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine, juin 2015, p. 125-103;
- « Protection du patrimoine culturel et droits de l'homme », in James A.R. NAFZIGER et Tullio SCOVAZZI (dir.), *Le Patrimoine culturel de l'humanité/The Cultural Heritage of Mankind*, Académie de droit international de La Haye, Martinus Nijhoff Publishers, Leiden/Boston, 2008, p. 296-251.

منشورات المجلة المغربية للإدارة المحلية والتنمية
سلسلة «مواضيع الساعة»

العدد 125 • 2024

قضية الصحراء المغربية على محك
القانون الدولي والحقوق الجيوسياسية

محمد زكرياء أبوالذهب

الطبعة الأولى، 2024

REMALD

ISBN: 978-9920-643-83-2

85 Dh